

Paris, 9 décembre 2010

Drogues au volant : une nouvelle étude internationale

En matière d'accidents de la route, la prévalence des drogues égale, voire dépasse, celle de l'alcool dans certains pays

L'incidence de la prise de drogues parmi les conducteurs blessés ou tués dans des accidents de la route est comprise entre 14 % et 17 %, selon un nouveau rapport publié par le Forum International des Transports, centre de réflexion sur les transports rattaché à l'OCDE. Le cannabis et les benzodiazépines figurent en tête de liste des drogues détectées chez des conducteurs impliqués dans des accidents mortels de la circulation, d'après l'étude en question.

A partir de tests de dépistage effectués en bord de routes, d'enquêtes et de questionnaires parmi 16 pays, le nouveau rapport intitulé *Drogues au volant : détection et dissuasion* met en lumière une évolution alarmante de la consommation de drogues chez les automobilistes :

- La prévalence de la consommation de drogues chez les conducteurs en Amérique du Nord est aujourd'hui égale, voire supérieure, à celle de la consommation d'alcool.
- Dans le cadre d'une enquête menée au Canada, sur plus de 500 lycéens interrogés, 19.7 % ont admis avoir conduit dans l'heure suivant une consommation de cannabis.
- En Australie, la présence dans l'organisme de drogues sous une forme ou une autre a été détectée dans 27 % des cas, sur un échantillon de plus de 3 400 conducteurs tués dans des accidents de la route. Il s'agissait de cannabis dans 14 % des cas.
- De même, dans une étude menée en France sur des conducteurs blessés, 14 % se sont avérés positifs au cannabis.
- La présence de drogues a été constatée chez plus de 40 % des conducteurs blessés appartenant à deux groupes testés aux Pays-Bas.

Le risque d'un accident s'accroît très considérablement si la consommation de drogue est associée à celle d'alcool, et ce même en faible quantité.

A la différence du mot « alcool », le terme « drogues » désigne de nombreuses substances différentes - des substances illicites aussi bien que des médicaments pris sur ordonnance. Il est par conséquent difficile d'appliquer une norme courante, comme pour l'alcoolémie. Une politique de « tolérance zéro » peut viser les drogues illicites, mais non des médicaments licites.

« Il n’y a pas qu’une seule drogue et qu’un seul effet, mais de multiples substances et effets sur le corps humain », a expliqué **Jack SHORT**, Secrétaire général du Forum International des Transports, lors de la présentation du rapport. « Tant les substances illicites que les médicaments sur ordonnance sont concernés. Les mesures et la législation actuelles visant l’alcool au volant n’en tiennent pas compte ».

Le rapport recommande aux pouvoirs publics notamment:

- De dégager un consensus international sur les principales substances qui entraînent un risque pour la sécurité routière.
- De dresser une liste de substances potentiellement dangereuses et d’imposer un étiquetage de mise en garde les concernant.
- De privilégier la sécurité routière plutôt que les poursuites contre les consommateurs de substances psycho-actives.
- De former les agents des forces de l’ordre à la détection des signes et symptômes de la prise de drogues.
- D’entreprendre des recherches plus poussées sur la consommation de drogues et la conduite pour faire en sorte que les mesures prises soient fondées sur des données factuelles.

Nombre de pays accordent de plus en plus d’importance dans leurs politiques à la problématique des drogues au volant. Un important projet de recherche financé par l’UE, appelé DRUID (Driving under the Influence of Drugs, Alcohol and Medicines) est actuellement mis en œuvre dans toute l’Europe. Aux États-Unis, la National Highway Traffic Safety Administration prévoit de réaliser une étude à grande échelle des risques associés à la conduite après absorption de drogues. Les résultats de ces projets seront très utiles pour mieux comprendre les problèmes en jeu et aider à définir les politiques publiques ainsi que les mesures de répression et de prévention en la matière.

La synthèse de l’ouvrage ***Drogues au volant : détection et dissuasion*** peut être téléchargée à partir du site www.internationaltransportforum.org. Pour obtenir le rapport complet, ou pour arranger un entretien avec l’auteur, Dr. Douglas J. BEIRNESS, Senior Research and Policy Analyst and Advisor, veuillez vous adresser à Michael KLOTH, chef de la communication (Michael.Kloth@oecd.org), ou +33 (0)1 45 24 95 96).

Le Forum International des Transports est un laboratoire d’idées stratégique pour le secteur des transports. Chaque année, il réunit des Ministres de plus de 50 pays, des décideurs politiques de haut niveau ainsi que des acteurs du secteur privé, de la société civile et de la recherche, dans le but d’aborder les questions primordiales du domaine des transports. En tant qu’organisation intergouvernementale liée à l’OCDE, le Forum a pour objectif de contribuer à dessiner les orientations de la politique des transports et d’assurer que celle-ci contribue à la croissance économique, à la protection de l’environnement, à l’inclusion sociale et à la préservation de la vie humaine et du bien-être social. Le Forum International des Transports 2011, qui aura lieu du 25 au 27 mai à Leipzig, en Allemagne, portera sur le thème : « Des transports pour la société ».